

Gland, le 5 octobre 2018

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 4 octobre 2018**

Présidence : Mme Véronique VILLAINÉ

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal n° 49 relatif à une demande de crédit de CHF 65'000.- pour la mise en œuvre d'une nouvelle politique de communication s'appuyant sur une utilisation renforcée des outils papier et numériques de la presse quotidienne locale, La Côte;

ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accorder le crédit de CHF 65'000.- et d'autoriser la Municipalité à mettre en œuvre sa nouvelle politique de communication en partenariat avec le Quotidien La Côte.

*"Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :
La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".*

Pour le Bureau du Conseil communal :

La présidente :

La secrétaire :

Véronique VILLAINÉ

Karine TEIXEIRA FERREIRA